

Questions orales

de la Saskatchewan en justice et à obtenir une injonction pour arrêter la construction afin de maintenir la crédibilité et la légitimité de l'examen environnemental au Canada, au lieu de se défilier comme il le fait maintenant?

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le gouvernement est prêt à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect de l'ordonnance du tribunal. C'est ce que j'ai dit toute la journée, il me semble.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Le ministre vient de dire qu'il est prêt à prendre toutes les mesures nécessaires. La mesure qui s'impose—il a eu tout le week-end pour consulter ses conseillers à ce sujet—est de révoquer le permis.

J'ai une question précise à poser au ministre. Étant donné que le gouvernement de la Saskatchewan refuse de reconnaître l'autorité du tribunal—il prétend que le ministre est partie à une entente conclue le 5 septembre—le ministre révoquera-t-il ce permis, arrêtera-t-il la construction, mettra-t-il une commission d'examen en place et fera-t-il faire une évaluation sérieuse pour défendre les intérêts du Canada et de l'environnement?

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le gouvernement et moi, nous sommes prêts à respecter l'ordonnance du tribunal. Je peux vous assurer que nous verrons à ce que le projet soit évalué sous tous ses aspects. Nous sommes en train de nommer une nouvelle commission, en consultation avec le gouvernement de la Saskatchewan.

Il n'est pas question que nous permettions la poursuite de ce projet sans suivre les modalités prescrites et si l'ordonnance du tribunal n'est pas respectée.

* * *

L'AGRICULTURE

M. David D. Stupich (Nanaïmo—Cowichan): Monsieur le Président, au cours des négociations conduites actuellement par le GATT, le Canada a offert de renoncer à 5 p. 100 de sa production laitière au profit des importations européennes et américaines. Aujourd'hui, les producteurs de lait de notre pays ont déconseillé toute décision qui compromettrait notre système de gestion de l'offre à cause des conséquences désastreuses qu'en subirait cette industrie.

Le ministre de l'Agriculture nous dira-t-il pourquoi nous avons déclaré aux Américains et aux Européens que nous étions disposés à commencer le démantèlement du système de commercialisation du Canada? Quelles garanties les Américains et les Européens ont-ils offertes?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député n'est manifestement pas très au courant de la situation parce que nous n'avons pas proposé de renoncer à quoi que ce soit. Nous avons fait une offre. . .

M. Benjamin: C'est parce que vous avez été remplacé. Vous allez vous retirer.

M. Crosbie: Quelqu'un d'autre m'a remplacé comme ministre et il répond à la question, monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Les applaudissements crépitent, je pourrais ajouter.

Nous avons fait une offre à Genève à propos de l'agriculture. C'est un peu compliqué pour en parler en détail ici. C'est une offre initiale et elle est conditionnelle à l'accord des autres pays de négocier un ensemble important de réformes commerciales en matière agricole qui apporteraient des avantages concrets à l'agriculture canadienne.

Voilà de quoi il s'agit. Nous n'offrons pas de renoncer à quoi que ce soit. Nous avons indiqué très clairement depuis mars, et en fait bien avant cette date, que le maintien du système de gestion de l'offre doit être garanti et que nous voulons un renforcement de l'alinéa 11 (2) a). Tout cela est exposé dans notre offre. Naturellement, celle-ci exige également que les États-Unis et d'autres pays fassent des concessions de leur côté, par exemple, en renonçant aux privilèges dont ils jouissent maintenant depuis de nombreuses années dans le domaine des produits agricoles.

M. David D. Stupich (Nanaïmo—Cowichan): Monsieur le Président, j'avais espéré que le ministre de l'Agriculture répondrait, parce que c'est justement le ministre du Commerce extérieur qui a bradé l'industrie de la pêche de la côte ouest qui représente un chiffre d'affaires de un milliard de dollars, et qui en a donné le contrôle aux Américains. Il est également en train de négocier un contrat de 3 milliards de dollars avec eux pour leur donner accès au pétrole qui se trouve au large des côtes de Terre-Neuve. Il est question ici d'une industrie de 7 milliards de dollars, l'industrie laitière, et c'est cette même personne qui en est responsable. Quel espoir avons-nous, monsieur le Président?

Le ministre de l'Agriculture peut-il assurer aux agriculteurs canadiens qu'il ne les laissera pas tomber, comme son gouvernement a trahi les intérêts de l'industrie du traitement du poisson en Colombie-Britannique lors d'une autre série de négociations commerciales?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je tiens à ce que le député com-